BIOAQUA

Code : I 182

CURAGE BIOLOGIQUE DES BASSINS D'AGREMENT

- BIOAQUA Assure un curage des vases en douceur, en respectant la faune et la flore
- Eclaircit l'eau en quelques heures par floculation des matières organiques
- Lutte contre l'eutrophisation et l'envasement excessif, élimine 90% des vases organiques
- Elimine les végétaux parasites et les mauvaises odeurs, réinstaure un équilibre écologique
- Ramène la vie : grenouilles, poissons, oiseaux et diminue la prolifération de moustiques
- Certifié ne contenir aucun germe pathogène vis-à-vis de l'homme, la flore et la faune

UTILISATION
BIOAQUA s'applique pour le curage et l'entretien des bassins d'agrément.

APPLICATIONS :
Traiter par épandage, au printemps et/ou en automne (procéder par quadrillage).
Bassins d'agrément de moins de 25 m^2 : annuel : 350 g/m^2.
Bassin 25 m^2 < surface < 500 m^2 : Choc : 250 g/m^2 la première fois
Confirmation : 100 g/m^2 6 mois après la première application
Grande surface et pollution accidentelle : nous consulter.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
Aspect : poudre fine
Couleur : grise
Densité : 1,2 (+/- 0,1)
pH de la solution à 1% à 20°C : 5,8 (+/- 0,5)

PRECAUTIONS D'EMPLOI :
En cas de traitement en présence de poissons de vases (Carpes Koï ou autres) nous consulter,
Conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur dans son emballage d'origine.

Les informations données ci-dessus sont une base d'utilisation du produit : elles n'impliquent aucun engagement de notre part.

375, Avenue d'Espagne - Albasud - 82000 Montauban
Tél 05 63 23 12 12 - Fax 05 63 23 12 13
contact@sodeco-sa.fr
www.sodeco-sa.fr
SAS au capital de 200 000 € - RC Montauban B340 586 445 - APE 4675C

afaq ISO 14001 Environnement AFNOR CERTIFICATION
afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION